L'ANNIVERSAIRE DE BAPAUME

Une manifestation patriotique aura lieu dans cette ville jeudi prochain 3 janvier, anniversaire de la bataille de Bapaume.

De nombreuses sociétés se sont fait inscrire pour prendre part au cortège : entr'autres, l'Association Philotechnique et le Cercle républicain d'Arras dont les délégation déposeront des couronnes sur le monument élevé aux soldats morts pour la patrie.

Bourges. — Avant-hier matin, Mme Dambrine avait mis du linge sécher dans une pâture à peu de distance de sa maison. Le soir, tout avait disparu.

C'est pour elle une perte de 30 fr. environ.

Mellagham. — Des malfaiteurs se sont introduits la nuit dans la basse-cour de M. Cadart, cultivateur, et lui ont enlevé deux dindons, trois dindes et neuf lapins. Perte totale, 50 fr.

Neyelles sous-Lens. — Un nommé Louis Guimart, âgé de 10 ans, vient d'être arrêté et conduit à la prison de Béthune. Ce individu, originaire d'Arras, avis mis le feu au violon dans lequel il devait passer la nuit.

Bayenghem-les-Eperlecques. — Un individu demeurant incognito s'est donné une étable fermée à clef, quatre superbes dindons appartenant à la ferme de Denis, ménagère.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

LA BELGIQUE

MOUSCRON

Mouscron, 28 décembre.

Mercredi a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville l'adjudication des échoppes du marché couvert, et du droit de perception des taxes aux foires et marchés.

Ce droit de perception a été adjugé à MM. Stock et Vandeleene, pour la somme de 4,600 francs.

Les échoppes ont été louées comme suit :

L'échope n° 1, à MM. Soete frères, bouchers à Rolleghem, pour 210 fr.

N° 2, Fr. Moulard, b. à Mouscron, p. 130 fr.
N° 3, H. Tiberghien, id., p. 130 fr.
N° 4, Paul Stock, id., p. 130 fr.
N° 5, J.-L. Jacquart, id., p. 140 fr.
N° 6, V. Seynaeve, id., p. 125 fr.
N° 7, J. Van El Traete, id., p. 145 fr.
N° 8, Gust. Braal, id., p. 145 fr.
N° 9, J. Stelandre, id., p. 165 fr.
N° 10, J. Degreindel, id., p. 150 fr.
N° 11, Paul Ségard, id., à Courtrai, p. 145 fr.
N° 12, J. Honoré, b. à Mouscron, p. 145 fr.
N° 13, Nécitère Deberdt, id., p. 145 fr.
N° 14, L. Ottevaere, b. à Courtrai, p. 150 fr.
N° 15, P. Decoene, b. à Courtrai, p. 140 fr.
N° 16, D. Schergeret, b. à Mouscron, p. 140 fr.
N° 17, Ed. Larivière, maraîcher à Mouscron, p. 155 fr.

Ce marché couvert, qui rapporte annuellement et en moyenne une somme de 2,500 fr. à la commune, ne lui a coûté que 9,000 fr. environ. On voit que nos conseillers communaux s'entendent admirablement à gérer nos affaires, puisqu'ils savent faire rapporter 30 0/0 d'intérêt à l'argent de la Ville.

Mais, hélas ! à quoi peuvent servir ces économies ? A dégrever le budget ? A alléger les taxes des contribuables ? Oui, si nous n'avions pas les cafonins de Bruges et leurs acolytes de Mouscron dernière notre majorité libérale. Non, avec cette engeance haineuse.

Il s'agit bien pour ces politiciens du sacristie des contribuables et de leur argent. Le cirage ! voilà leur unique point de vue, et Dieu sait s'il est noir. On construit des églises magnifiques ; on en répare d'autres à grands frais (**40,000** pour celle de Mouscron), on paie grassement de petits vicaires pour travailler les électeurs au moment voulu ; on entasse sous les hôtes des cures de bons cérodons mâlieux ; on permet à tous les frocards de boire d'excellent vin et de faire bombance à peu près tous les jours.

Et qui solde la carte ? Nous, contribuables ; vous, simple employé ; vous, petite Rentier qui savez à peine subvenir aux besoins des vôtres ; vous, artisan qui suez sang et eau pour manger un peu de pain noir ; vous encore, bouliquier ou marchand qui devez verser chaque année au Trésor public de lourdes contributions que vous ne gagnez pas toujours peut-être en ces moments de crise ; nous tous enfin.

Et que nous donne-t-on en échange ? Rien, rien, absolument. Je me trompe : on nous promet des récompenses dans une vie future.

J'admets beaucoup moins de bonnes rentes bien sûres dans celle-ci. Et je dis avec le proverbe, qu'il vaut mieux un oiseau dans la main que deux sur la branche.

Ah ! calotins, calotins, où nous conduisez-vous ?

M. ROBERTUS.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 29 décembre 1888

Présidence de M. PARENTY

Le drame du restaurant Divoir à LILLE

Hier est venue devant le tribunal correctionnel de Lille la tentative de meurtre commise par la fille Delathuy sur son amant Emile Dewalck.

Nos lecteurs se rappellent que dans la soirée du 27 novembre, Pauline Delathuy a tiré cinq coups de révolver sur son amant Emile Dewalck, âgé de 23 ans, garçon de salle au restaurant Divoir.

Celui ci atteint de trois balles dans la région dorsale, tomba baignant dans son sang, on fut obligé de le conduire à l'hôpital Saint-Sauveur où M. le docteur Paquet ne put extraire que deux balles.

A l'heure actuelle Dewalck n'est pas encore complètement guéri.

Pauline Delathuy déclare à l'audience qu'elle a voulu se venger de son amant qui l'avait abandonnée pour suivre une autre femme.

Elle a agi sincèrement sa mauvaise action qu'elle attribue à un mouvement de vivacité.

Le tribunal la condamne à un an de prison et aux frais.

Défenseur : Me Delesalle.

*
*

LES ADVERSAIRES DES TRAMWAYS à Marcq

Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de la Compagnie des tramways et des cultivateurs de Marcq-en-Barœul qui avaient empêché la circulation des cars à vapeur en plaçant leurs chariots sur la voie ferrée.

Emile Bury, Victor Buisine, Léon Herckove, domestique de M. Emile Catry, Charles Hus, Louis Abraham, domestique de M. Lesaffre ; J. B. Deroubaix, Carlos Desmarels, Jules Dupire, Pierre Fauque boll, Pierre Grimonprez, Henri Picavet, sont condamnés chacun à 50 francs d'amende.

*
*

Le tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes :

Narcisse Franchoune, pour vol, à deux mois. Mathilde Monet, pour vol, à trois mois. Fortuné Leroux pour vol et mendicité, à quatre mois de prison.

Deux mois de prison et 25 fr. d'amende à Jules Lecomte, pour abus de confiance.

Huit mois à Célestin Leterne, pour infraction à un arrêt d'expulsion.

Me COURANT.

FAITS DIVERS

TERRIBLE EXPLOSION A ROME

Vingt morts. — Nombreux blessés.

Pendant que les soldats préparaient hier des grenades dans un fort près de Messine, l'une d'elles éclata. Le capitaine Demanzoni, sa femme, qui se trouvait en ce moment auprès de lui, et vingt hommes ont été tués et ensevelis sous les décombres. Jusqu'ici, on a retiré seize cadavres.

Méfiez-vous

C'est à vous qui souffrez de la gorge, et que fatigue votre toux sèche, que s'adresse cette réclame humanitaire. Provoquez l'expectoration qui débarrasse les bronches et la poitrine, par les PASTILLES ALEXANDRE.

4 fr. 10 l'étui. — Toutes pharmacies.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Oill, rue Esquermoise, 60 ; Fayram, Doche et Cie ; Coanet, pharmacien, rue Gambetta ; Cornet ; A Tourcoing : Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : Sabin-Houriet. — A Provins : Barrier, pharmacien. — Hanon, pharmacien rue de Mons, à Maubeuge. — Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien, place de Pill, 19, rue de la Coupe, à Hondschoote (Nord). —Toutes pharmacies.

L'Histoire au Jour le Jour

31 décembre 1791.

La police contre révolutionnaire

Quand on découvrit la fameuse cassette de fer, au mois d'août 1792, on trouva les preuves matérielles d'un vaste espionnage royaliste organisé dans toute la France.

Une note donne des détails sur l'emploi des sommes diverses s'élevant à 164 000 livres, et dont la valeur intrinsèque serait aujourd'hui cinq fois plus grande :

La partie littéraire coûtait.	18.700 liv.
Les assemblées et clubs. .	11.000 —
Intelligences à conserver dans les clubs. . . .	11.000 —
Quatre orateurs dans chaque section, à 300 liv . .	48.200 —
Quatre cent quatre vingts applaudisseurs	21.000 —
Ecrivains.	800 —
Journaux.	1.000 —
Ateliers	8.000 —
Ouvriers et ateliers . . .	10.000 —
Guinguettes	21.000 —

D'autres pièces nous donnent l'état des personnes employées en province, et des documents nous montrent de quelle façon cette police était exercée ; chaque club était l'objet de rapports dans lesquels on voit la cour entraînant des orateurs qui allaient parler pour elle et même contre elle et des applaudisseurs gagés chargés de battre des mains à tous ces discours ; les mêmes applaudisseurs approvuaient, par ordre, le pour et le contre. Tout ce monde là était embrigadé et marchait au commandement de chefs d'escouades.

Il en était de même à l'Assemblée, on l'on savait, de temps en temps, des centaines de spectateurs triés et choisis pour applaudir les orateurs royalistes et siffler les patriotes.

JEAN-BERNARD.

Spectacles et Concerts

Hippodrome. — Le *Journal de Gand* annonce pour le départ de Mme Roger, notre excellente chanteuse légère, et s'exprimait au sujet de la gracieuse artiste dans les termes suivants :

Mme Bayer, la petite Boyer, a fait hier dans Paul et Virginie ses adieux au public gantois, qui ne se lassait pas de l'applaudir depuis trois ans.

Obligée, par raison de santé, d'abandonner momentanément la scène, Mme Boyer nous quitte emportant dans sa retraite les regrets de tous les spectateurs, qu'elle charmait par sa voix délicieuse et son talent si sympathique.

Vapeur en plaçant leurs chariots sur la voie ferrée.

Emile Bury, Victor Buisine, Léon Herckove, domestique de M. Emile Catry, Charles Hus, Louis Abraham, domestique de M. Lesaffre ; J. B. Deroubaix, Carlos Desmarels, Jules Dupire, Pierre Fauque boll, Pierre Grimonprez, Henri Picavet, sont condamnés chacun à 50 francs d'amende.

*
*

Le tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes :

Narcisse Franchoune, pour vol, à deux mois. Mathilde Monet, pour vol, à trois mois. Fortuné Leroux pour vol et mendicité, à quatre mois de prison.

Deux mois de prison et 25 fr. d'amende à Jules Lecomte, pour abus de confiance.

Huit mois à Célestin Leterne, pour infraction à un arrêt d'expulsion.

Me COURANT.

FAITS DIVERS

TERRIBLE EXPLOSION A ROME

Vingt morts. — Nombreux blessés.

Pendant que les soldats préparaient hier des grenades dans un fort près de Messine, l'une d'elles éclata. Le capitaine Demanzoni, sa femme, qui se trouvait en ce moment auprès de lui, et vingt hommes ont été tués et ensevelis sous les décombres. Jusqu'ici, on a retiré seize cadavres.

Méfiez-vous

C'est à vous qui souffrez de la gorge, et que fatigue votre toux sèche, que s'adresse cette réclame humanitaire. Provoquez l'expectoration qui débarrasse les bronches et la poitrine, par les PASTILLES ALEXANDRE.

4 fr. 10 l'étui. — Toutes pharmacies.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Oill, rue Esquermoise, 60 ; Fayram, Doche et Cie ; Coanet, pharmacien, rue Gambetta ; Cornet ; A Tourcoing : Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : Sabin-Houriet. — A Provins : Barrier, pharmacien. — Hanon, pharmacien rue de Mons, à Maubeuge. — Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien, place de Pill, 19, rue de la Coupe, à Hondschoote (Nord). —Toutes pharmacies.

Programmes des Théâtres-Concerts

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX (Direction de M. Alex.). — Bureaux à 6 heures 1/4. Rideau à 7 heures. — Dimanche 30, lundi 31 décembre 1888, et mardi 1er janvier 1889, par autorisation spéciale et exclusive des auteurs, trois grandes représentations du grand succès de l'époque *Roger la Honte*, pièce nouvelle en 5 actes et 9 tableaux de MM. Jules Mary et G. Grisier, mise en scène exacte de l'Ambigu.

1er tableau, Les Frères d'Armes ; 2e tableau, La Fête de Boulogne ; 3e tableau, La Meurtrière ; 4e tableau, La Selle des Accusés ; 5e tableau, La Cour d'assises, décor nouveau ; 6e, l'Homme ; 7e tableau, La Maison de Minuit ; 8e tableau, la Villa Farney ; 9e tableau, Matthias Zuber.

Distribution :

Roger Laroque, MM Alleirac ; Lucien de Noirville, Thierry ; Tristot, Silvy ; le président des Assises, Hodin ; Pivolot, Coquet ; Laversan, Mary ; Raymond de Noirville, Berty ; Gérardit, Lesmettre ; Gerbier, Renot ; Hébert, Stainville ; Ricordel, Poirot ; Puisaye, Riche ; Guervier, Meulemans ; Lenoir, Crépy ; Le docteur Moreau Fay ; Lacroix, commissaire de police, Hoquart ; Un maréchal des logis de gendarmerie, Degraux ; Un sergent des gardes municipaux, Mouroy ; Un valet, Crépy ; Un conseiller assesseur, Debock ; Un conseiller assesseur, Moermans ; Carpentier, Meulemans ; Un gendarme, Moroyo.

Julia de Noirville, Mmes Delafosse ; Madame Laroque, Richimont ; Suzanne Laroque, B. Perry ; Vidocq, Noriamont ; Madame Denis dit, Kid ; La petite Suzanne, la petite Hoffmann ; Le petit Raymond, le petit Berty.

Gardes municipaux, conseillers assesseurs, membres du jury, avocats-stagiaires, huissiers du Palais, paysannes, paysans, gendarmes, etc.

Vu la grande importance de cette pièce et les traités spéciaux, elle ne sera jouée qu'une fois.

Décors et costumes nouveaux. — Grande mise en scène.

Prix des places ordinaires.

Pour la location des places numérotées, s'adresser à M. Jubé, rue de la Gare ; des places non numérotées, chez le gérant, rue des Longues Haies.

Voitures pour Tourcoing, Lannoy et Mouscron.

THEATRE DE ROUBAIX. (Direction : Mme veuve Deschamps).— Bureaux à 5 h. 1/4. Rideau à 6 heures. — Dimanche 30 décembre 1888. Deux grandes pièces, première représentation du grand succès *Les Quatre Mousquetaires* en vingt ans après, franck grand spectacle en 8 tableaux par MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet.

1er tableau, L'Auberge de Béthune ; 2e, La Chambre de d'Artagnan ; 3e, Lord de Winter, Le rendez vous des braves ; 4e, La reine chez Cromwel ; 5e, Le camp du roi ; 6e, Les derniers moments de Charles Ier ; 7e, La justice des Mousquetaires ou le pact-Jacques de Mardaunt ; 8e, L'explosion de l'Eclair, la pleine mer. Athos, Porthos, Aramis et d'Artagnan, en route pour la France.

Première représentation de l'immense succès, *Le Cœur et la Main*, opéra-bouffe en trois actes, paroles de MM. C. Nuitter et Beaumont. — Musique de M. Charles Lecoq.

1re acte, Un mariage forcé, princesse et jardinière ; 2e, Equilibre européen, la Fête des Noces ; 3e, Les manœuvres du prince Gaetan, le roi parlementaire.

Ordre du spectacle : Les Mousquetaires. — Le Cœur et la main.

VILLE DE ROUBAIX

Salle de l'Hippodrome

Association Symphonique du Conservatoire

Directeur fondateur, M. Clément Broutin

Dimanche 30 septembre 1888, à 3 heures précises, premier concert avec le concours de M. Rinaldi, lauréat du Concerts du Conservatoire de Paris ; M. Emile Boussagol, harpiste de l'Opéra ; Mlle Zoé Brouchette, professeur de l'Ecole nationale de musique de Roubaix ; M. Minssart, professeur de l'Ecole nationale de musique de Roubaix.

PROGRAMME :

1° Marche triomphale (V. Delannoy).
2° Symphonie en Sol mineur (W. A. Mozart).
A. Allegro molto ; B. Andante ; G. Menuetto D. Finale.
3° Marche du roi David (Godefroy, par M. Boussagol.
4° Invocation do Dimitri (V. Jocières), par M. Rinaldi.
5° A. Romance sans paroles (J. Thomas) ;
B. Hymne du Barde (E. Boussagol), par M. Boussagol.
6° Pizzicati-de Sylvia. (Léo Delibes).
7. La Fille de Jephté, scène biblique, (Clément Broutin.—Poésie nouvelle : Sélia, Mlle Brouchette.
Jair, M. Rinaldi ; Jephté, M. Minssart.
8. Berperie, chœur pour voix de femmes. (Renaud Mary.
9° Marche guerrière d'Athalie (Mendelssohn)

Les portes seront ouvertes à 2 heures 1/2. — On commencera à 3 heures précises.

Par mesure d'ordre, on est instamment prié de ne pas entrer ni sortir pendant l'exécution des morceaux.

Prix des places : Loges et Fauteuils, 9 fr. ; Baignoires, 8 fr. ; Pourtour, 2 fr. 50. Galeries numérotées, 1 fr 75 ; Premières galeries, 1 fr. 25 c. ; Douzièmes galeries, 60 centimes.

Pour la location, s'adresser à M. Jubé, rue de la Gare, et à M. le gérant de l'Hippodrome pour les autres.

Pour les abonnements, s'adresser rue des Longues, 17, de 2 à 3 heures.

N. B. — Les Membres fondateurs qui désirent assister à la répétition générale qui aura lieu à l'Hippodrome, le samedi soir 29 courant, à 8 heures 1/2 précises, sont priés de se munir de leur carte.

Entrée rue des Longues Haies.

CONCERT. — La Société chorale l'Union fraternelle, placée sous la présidence d'honneur de M. Dessavage, offrira ce soir, à 8 heures, en son local, estaminet du Salut, rue de Guise, un concert à ses membres honoraires.

L'Union des Trompettes et plusieurs artistes et amateurs distingués prêteront leur bienveillant concours.

PROGRAMME :

Première partie

1. A. Allegro militaire, par l'Union des Trompettes (J. Bodin) ; B. Mazurka polka, id.
2. Reste mon Fils, romance pour basse, par M. Jean Huys (J. Couplet).
3. Fantaisie variée sur Malbrouck, pour piston, par M. L. Selosse (Arban).
4. A vous la guerre, par M. J. Lebrun (Halévy).
5. Capice-Mélodie, pour Clarinette, par M. J. Bodin (J. Williams).
6. Monologue par M. J. Skokaert (X).

Deuxième partie

1 A. François Veillons, marche patriotique, par l'Union Fraternelle (H. De Malander) ; B. Les Conspirateurs, chœur, id.
2. Dantès pleurant Fara, scène dramatique pour basse, par M. Huys (L. Bordiec).
3. Air varié pour Piston, par M. L. Selosse. (Arban).
4. Romance, pour ténor, par M. Jules Morel (V.).
5. Monologue par M. Skokaert (X.)
6. Divertissement pour clarinette, par M. J. Bodin (Ch. Baermann).
7. Chansonnette, par M. J. Hardain (X).

Le piano sera tenu par M. C. Dassurmont.

UN CONSEIL PAR JOUR

Taches de vin

Pour enlever une tache de vin sur du linge, il suffit de plonger la partie tachée dans du lait bouillant pendant que cet dernier est sur le feu ; l'y laisser quelques instants ; la tache disparaît de suite.

Bonhomme FRANKLIN.

Petite Correspondance

M. BOUR, à Lille. — Le traité de Francfort est illimité, il ne peut prendre fin que le jour où la guerre sera déclaré entre la France et l'Allemagne.

UN LECTEUR ASSIDU FRANCHEMENT RÉPUBLICAIN. — 1° Votre lettre n'est pas signée nous ne pouvons en tenir compte. — 2° On ne peut considérer cette personne comme étrangère ; ce sont des préjugés surannés que nous ne saurions encourager.

Un lecteur à Gruson. — Nous pourrions de temps à autre publier une de ces variétés.

Vous pouvez nous en envoyer quelquesunes.

M. J. VERBRUGHE à La Madeleine. — Non, vous n'êtes pas français de droit. — Vous ne pouvez le devenir qu'après avoir fait à la mairie la déclaration prévue par l'article 19 paragraphe 2 du Code civil.

C. D. — Vous ne faites pas connaître la matière des renseignements que vous nous demandez. En tous cas, adressez-vous à la Préfecture, bureau du Secrétariat-Général.

V. P porte d'Arras. — Votre 5e fils est français comme les autres, si votre qualité de français ne peut être contestée.

Qu'il réclame à la mairie son inscription sur la liste électorale.

M. Bunzac. — Voyez au bureau du recrutement, et au bureau militaire de la Mairie. Il est possible que le casier judiciaire ne soit pas exigé en ce cas.

LE FACTEUR.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Henri-Paul VOSSAERT

décédé à Roubaix, dans sa vingt-deuxième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux FUNÉRAILLES qui auront lieu lundi 31 décembre à neuf heures en l'église Notre-Dame, d'où son corps sera conduit au cimetière du dit lieu.

L'assemblée à la maison mortuaire, 19, rue de l'Hospice.

OBIT ANNIVERSAIRE

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu invitation à l'obit (2e anniversaire) anniversaire qui sera célébré en l'église du Blanc-Seau (Tourcoing), le 31 décembre 1888, lundi, 1er janvier, pour le repos de l'âme de Monsieur

Pierre CALLENS

décédé au Blanc-Seau, le 17 Décembre 1887, dans sa trente-quatrième année, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 28 décembre

Léon Vapnenean, rue du Luxembourg, fort Cordonnier, 43. — Germaine Coulé, rue de l'Epeule, cour Gouvart, 21. — Henri Hindeyckx, rue Bayart, 35. — Léon Savriens, rue de l'Heureux Mandé Pigand, 1. — Joseph Dupuet, rue Gibercourt, 68. — Germaine Holvoet, rue des Longues Haies, cour Vroman, 26. — Julie Durier, rue Blanchemaille, Hôtel Dieu. — Pierre Delsigne, id. — Sophie Grard, id. — Angèle De Gœtere, rue St Elisabeth, 52. — Jeanne Desmet, rue des Vélocipèdes, cour Defives, 5.

Mariages

Jean Balteau, 28 ans, ouvrieur, rue Gauvany 53 et Hortense Duperon, 29 ans, visiteuse de pièces, rue Fourcroy, 2. — Pierre Leonard, 21 ans, contre maître de peignage, rue Jules Degrauxcourt, 12, et Zélia Vanoutryve, 18 ans, mènagère, sentier du Ballon, 15. — Achille Dancoisne 21 ans, tapissier, rue St Roch, 6, et Maria Wibaux, 21 ans, piqueuse, rue Pierre Legrand, 15. — Antoine Detourge, 38 ans, plafonneur, rue du Fort, 41 Marie Bona, 32 ans, épluchueuse, rue de Lommelet.

Décès du 29 Décembre

Hortense Leliaert, 3 ans 4 mois, rue Jules Degrauxcourt, 34. — François Kint, 2 mois, rue de la Planche-Trouée, 16. — Julien Delavalle, 11 mois, rue des Longues-Haies, 104. — Sophie Pieuvet, 2 mois, au Haverdi, 20.

ÉTAT CIVIL DE WATRELOS

Du 25 au 29 décembre

Naissances. — Jeanne et Nathalie Verbrugghe, Breuil. — Achille Bertelle, Vieille Place. — Ernest Pharamond, St-Liévin. — Amélie Vandenplanke, Vieille rue. — Hermance Delétie, Vieille Place. — Adolphe Steux, Huizarde.

Décès. — Marguerite Delacroix, 5 ans 2 mois, Crétinier. — Louis Rygole, 1 an 2 mois, la Marlière.

Bourses Commerciales et Agricoles

(Dépêches commerciales)

Marchés de Lille

Du 29 décembre

	Cours du jour	Cours précédent.
Huile de Colza 1er [illegible]	[illegible]	72 ..
Lin étranger (kil.)	[illegible]	51 50 52 ..
Huile épurée pour quinquets	78 fr.	[illegible]
Sucres : — Cote officielle. — Blanc, base n° 1, 111 50 à ... — Cote officielle. — 88 degrés, 35 50 à ... — Acquittés, 87 75 à ...		
Alcools. — Cote officielle. 3/6 betterave disp., 38 ...		

Marchés de Paris

Du 29 décembre

HUILE DE COLZA		4 premiers	40 12
Courant	74 —	4 de mars	40 75
Janvier	73 75	Raffinée	188 —
4 premiers	73 —	PAVOTS (12 m.)	
4 de mars	68 50	Courant	59 50
HUILE DE LIN		Janvier	59 50
Courant	53 75	4 premiers	60 40
Janvier	53 75	4 de mars	61 —
4 premiers	53 25	Marque Dorée	65 —
4 de mars	53 25	SUCRE	
SPIRITUEUX		Courant	85 50
Courant	40 75	Janvier	85 40
Janvier	41 —	4 premiers	85 40
4 premiers	41 75	4 de mars	87
4 de mars	42 —	SUCRES	
SUCRES BRUTS		Courant	44 50
88 deg. disp.	36 50	Janvir	44 50
SUCRES BLANCS		4 premiers	45 —
Courant	39 37	4 de mars	45 75
Janvier	39 62	Tonne : plus.	

COURS DE CLOTURE

SPIRITUEUX		SUCRES BLANCS n° 3	
Courant	40 25	Courant	39 25
Janvier	41 —	Janvier	39 25
4 premiers	41 50	4 premiers	40 —
4 de mai	44 75	4 de mars	40 62
SUCRES BRUTS		Raffinés	108 —
88 deg. disp.	36 50		

Marchés du Havre

Havre, 29 décembre

Cotons (à terme). — Calmes aux cotes. Vente 300 balles.

Courant.	64 25	Mars	63 75
Octobre.	» »	Avril	63 25
Novembre	» »	Mai	63 50
Décembre	» »	Juin	63 75
Janvier.	63 50	Juillet	63 3/8
Février.	63 25	Août.	63 3/8
Cafés. — (à terme). — Soutenus Ventes 8,000 sacs.			
Courant.	95 »	Mars.	95 50
Octobre.	» »	Avril.	96 25
Novembre	» »	Mai	96 »
Décembre	» »	Juin.	95 75
Janvier.	95 »	Juillet	96 »
Février	95 »	Août.	96 »

Marché de Liverpool

Liverpool, 29 décembre

Cotons. — Marché calme et soutenu. Ventes probables, 7.000 balles — Importations, 15.000 balles.

Commerce d'Anvers. — 29 décembre.

Cafés. — Marché ferme. — Santos.

Cote officielle de 2 heures 1/2 :

Déc., 95 3/4 ; janv. 95 3/4 ; fév., 95 3/4 ; mars, 96 ; avril, 96 ; mai, juin, 96 1/2 ; juillet, 96 1/2 ; août, 96 1/2 ; sept.-oct., 96 3/4.

Ventes : 4.000 sacs.

Cafés Rio. — 92 ; pour tous les termes

Houblons. — Marché calme. — Peu d'affaires. Prix sans changement appréciable.

	L.	V.
Alost, disponible.....	25 3/4	25 1/8
Alost, récolte 1889.....	48 0/0	48 0/0
Poperinghe, ville.....	40 0/0	00 0/0
Poperinghe, village	30 0/0	00 0/0

Pétroles. — Marché calme. — Tendance lourde. — Prix en baisse.

	Payé	Vente
Disponible Blanc.	19 1/4	.. / .. 19 3/8
Courant	.. / ..	.. / ..
Janvier	.. / ..	19 / ..
3 premiers mois	.. / ..	19 3/4

Sucres — Marché faible.

Sucres : exportation	N	34 1/2
» transit. (nouv. cond.)	A	31 /
» en entrepôt	N	32 /
» janvier 1889	N	35 /
» 3 prem. mois	V	35 1/2

Cotons. — Amérique. — Ventes : 14 j. : déc., 52 1/2 ; janv., 52 1/4 ; fév., 52 1/4 ; mars, 52 1/4 ; avril, 52 1/4 ; mai, 52 1/2 ; mai, 52 1/2.

Dholleral, déc., 52 ; janv., 52 1/4 ; fév., 52 1/4 ; mars, 52 1/4.

Omra, déc., 52 ; janv., 52 1/4 ; fév., 52 1/4 ; mars, 52 1/4.

Dholleral, déc., 52 ; janv.-fév.-m., 52 1/4. En disponible, on a vendu 250 balles d'Amérique.

BOURSE DE LILLE

du 29 décembre 1888

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

ACTIONS

On cote : Bully-Grenay (le sixième) p. (18000 parts) 1250.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

On cote : Denain et Anzin (ex-c. n° 12) (20,000 act.) 820.

COUPONS DÉTACHÉS

1er décembre. — Acct. Anzin, le douzième, 33. — Act. Liévin, 115.

BOURSE DE BRUXELLES

du 29 décembre.

Emp. 3 1/2 s. l.	101 60 p	Bruxel. lib. 1888	92 .. p
— nér. 1.	101 50 p	Non libéré 1885	.. / ..
— nér. II.	101 50 p	Obligations	29 75 p
— 3.	93 35 .	— 1877	4. 103 25 A
— 2 1/2	70 ..	— 1885	3. 99 ..
Annuités 4 1/2	112 75 A	Tournai 1874	50 25 .
— 4.	105 .. A	— 1885	2 1/2 100 ..
— 3.	90 90	Gand.... 1862	103 75 .
Cr. comm. 4 1/2	109 10 .	— 1880	99 ..
— 4.	105 .. A	— 1883	95 02 p
— 3.	90 50 p	Liège.... 1868	98 75 .
— Spc 1861.	111 25 A	— 1880	116 75 A
— Spc 1868.	101 .. A	— 1886	97 25 .
Anvers 1887 lib	93 75 .	— 1874	98 ..
Non libéré 1887	.. / ..	— 1879	94 25 .

Imp. du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le Gérant : E. DUGARDIN

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 89

L'Enfant du Pavé

DEUXIÈME PARTIE

Les indigènes se méfiaient.

Guillaumin se tut, en quelque sorte, sur la défensive.

— A moi ?... répliqua t-il, ça se peut il bien ? et à propos de quoi, s'il vous plaît ?

— C'est une histoire que je veux vous raconter, si vous avez le temps de m'en tendre.

— Une histoire ? qu'est-ce que c'est que ça, et de quoi s'agit-il ? Dame... vous comprenez... ici, nous nous connaissons tous, petits et grands.

— Mais j'ai été l'ami de M le comte de Savenay.

— Vous ?

— Et peut être vous rappelez-vous que je suis venu à Longueville, il y a quelques années, pour l'affaire du souterrain. Re gardez moi.

Guillaumin fit un mouvement.

— Le souterrain, murmura-t il ; attendez donc... oui, je me rappelle. Enfin, cette fois, pourquoi venez vous ?

Caminade allait répondre, quand l'angelus sonna à la petite chapelle du bourg.

Guillaumin avait ôté son bonnet et venait de faire le signe de la croix.

Il y eut un moment de silence.

Quand Guillaumin eut achevé sa prière, il se tourna vers Caminade.

Son visage avait repris son expression sereine, à laquelle se mêlait un certain air de gravité.

— Maintenant, dit il, si vous voulez bien, nous allons descendre : il est midi, c'est l'heure du dîner, et il y a à la maison un jeune estomac qu'il ne faut pas faire attendre.

Caminade tressaillit.

— Vous avez un enfant ? balbutia t-il avec émotion.

Le visage de Guillaumin s'éclaira tout à fait.

— Oui, répondit il avec une pointe d'orgueil ; une jolie petite fille que tout le monde aime à Trémel, et qui m'aime moi, comme si j'étais son père...

— Comment ! ce n'est donc pas...

Guillaumin leva les yeux au ciel.

— Ah ! si Dieu m'avait fait la grâce de me donner une pareille enfant, dit-il, il aurait fait de moi le plus heureux des hommes !... Mais il ne faut pas trop demander, et puisque la petite est bien portante, qu'elle pousse comme un vrai champignon, et qu'elle m'aime avec toute la tendresse de son cœur, que pourrais-je désirer autre chose ? Non ! elle sera la joie et la consolation de ma vieillesse, et un jour...

— C'est dans une orpheline ? interrogea Caminade.

— Précisément : sa mère est morte au pays, on l'appelait madame Nicette.

— Et... son père ?

— Un nuage passa sur le front de Guillaumin.

— Son père ! répéta-t-il d'un ton brusque... je ne le connais pas, on ne m'a jamais dit son nom. Elle chère morte n'a pas voulu qu'on lui écrivît. — Pourquoi, je l'ignore, et c'est bien singulier, car il paraît qu'elle l'aimait beaucoup, et qu'elle l'appelait au moment de mourir.

Caminade suffoquait ; il ne fut sur le point de se trahir.

Mais l'attitude de Guillaumin et l'accent dont il parlait n'étaient point faits pour autoriser une confidence.

Il se contint.

D'ailleurs, on approchait du village, et Guillaumin venait de pousser une exclamation de joie.

Une petite fille s'était élancée à la rencontre du vieillard et elle accourait de toute la vitesse de ses jambes, en appelant papa Guillaumin.

— C'est elle, pensa dit ce dernier.

Presque aussitôt, il l'enleva dans ses bras et l'embrassa avec effusion, pendant que l'enfant poussait de petits cris effarouchés et doux comme des cris d'oiseau. Feu après, Guillaumin la posa à terre et lui prit la main.

L'enfant avait six ans, au plus ; elle était de taille moyenne, plutôt petite que grande pour son âge : avec des yeux vifs des lèvres souriantes, des cheveux d'un blond doré qui encadraient harmonieusement son front pur ; enfin, il y avait dans sa physionomie enfantine un mélange presque provoquant de pétulance et de douceur, qui donnait à sa personne un caractère particulier d'audace et de résolution.

Caminade ne se lassait pas de la regarder ; et de son côté, l'enfant l'observait avec curiosité.

— Eh bien ! que vous disais je ! reprit Guillaumin.

Caminade se pencha et voulut prendre la main de Raymonde.

Elle la retira vivement et se blottit sur le vieillard.

Ce dernier se prit à rire.

— Ah dame ! dit-il avec enjouement, — elle est unpeu sauvage... elle ne voit plus personne que moi ! et moi je ne suis pas toujours gai...

Et puis, continua l'excellent homme avec un soupir, elle a eu un gros chagrin, voilà bientôt six mois.

— Un chagrin ! dit Caminade ; lequel ?

— Elle avait alors un compagnon qu'elle aimait bien, le fils du comte ; ils ne se quittaient jamais ; on les voyait toujours ensemble, et voilà que tout d'un coup il a fallu se séparer. Le fils du comte est maintenant au collège, à Paris, et la chère petite est souvent bien seule.

On était sur le seuil de la maison ; Guillaumin se tourna vers l'enfant :

— Voyons, dit-il de sa voix rude, est-ce que tu ne veux pas embrasser monsieur !

— Non, répondit Raymonde.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas.

— Cependant, dit Caminade, en s'approchant, j'ai bien connu votre maman Nicette, et si elle était là...

— Maman Nicette est morte.

— Eh bien, regardez-moi, je n'ai pas l'air méchant, et en souvenir d'elle...

En parlant ainsi de sa voix la plus douce, Caminade s'était baissé et la sollicitait de son regard le plus